

Présentation du réseau E.S.P.A.C.E. Entretien des Sites à Préserver par des Animaux Conduits en Extensif

Presentation paper of the network E.S.P.A.C.E. Management of natural areas to preserve by extensive grazing

F. DRUGMANT

Fédération des Parcs naturels régionaux, 4, rue de Stockholm, 75008 Paris

avec la collaboration de N. BAUDOIN (Institut du cheval), E. DOLIGEZ (LPA, de Vire), A. HAVET (INRA-SAD), F. MESLEARD (La Tour du Valat, Le Sambuc), C. MOULIN (Institut de l'Élevage, Montpellier)

1. LE CONTEXTE

De nombreuses zones, autrefois entretenues par l'élevage, sont aujourd'hui confrontées à la déprise agricole. En l'absence de contrôle, la végétation évolue vers la friche, qui laisse progressivement place aux ligneux avec comme conséquence une diminution de la biodiversité. Pour enrayer ce processus, des expériences de gestion par le pâturage extensif ont été mises en place sur des sites protégés d'intérêt biologique et paysager. Parmi ceux-ci, 25 sites pilotes participent au réseau E.S.P.A.C.E., dont l'objectif est d'établir des références technico-économiques sur ce mode d'entretien du patrimoine vivant.

2. LES SITES PILOTES

Le réseau réunit dans un programme commun les grands réseaux français d'espaces protégés : Réserves, Parcs naturels régionaux, Conservatoires régionaux de sites.

Les surfaces pâturées varient de 10 à 760 hectares. Parmi les sites – répartis sur toute la France et pour la plupart localisés en zone humide – on recense une grande diversité de milieux dits « difficiles » : prairies ou landes mésophiles et hygrophiles, marais tourbeux, marais salants... Quelques sites sont situés sur milieux secs (pelouses ou landes sèches). Tous ont pour objectif de maintenir ou de restaurer des milieux ouverts par un pâturage extensif monospécifique ou mixte, bovin, équin ou ovin.

On peut les regrouper en 2 catégories :

1) les sites où les gestionnaires ont passé des contrats de gestion avec des éleveurs (5 sites).

Des éleveurs s'engagent à respecter un cahier des charges proposé par le gestionnaire, conciliant à la fois les objectifs écologiques et économiques (par exemple sur les communaux du Marais Poitevin, les éleveurs bénéficient de la prime agro-environnementale). Durant la période où les animaux pâturent le « site naturel », ils sont conduits de façon extensive (compléments limités et faibles chargements)

2) Les sites où les gestionnaires possèdent leur troupeau (20 sites).

L'élevage pratiqué est le plein air intégral avec ou sans complémentation en foin l'hiver. Ces sites, inadaptés aux exigences des races domestiques et des conditions de production modernes, ont été désertés par l'élevage. Faute d'éleveurs, les gestionnaires ont dû acquérir leur propre troupeau, choisissant des races dites rustiques (Highland, Casta...) et adaptant leur système d'élevage selon les objectifs propres du site. En effet, outre l'objectif général – qui est de favoriser la biodiversité en créant des mosaïques de milieux – certains sites vont mettre la priorité sur une ou plusieurs espèces données. Cela implique des choix en matière de gestion, par exemple la protection de zones sensibles contre le piétinement en période de nidification.

3. LA MÉTHODOLOGIE ET LE RECUEIL DE DONNÉES

Les informations recueillies sur les sites serviront à établir des références sur ce mode de gestion encore mal connu : performances et capacité d'adaptation des animaux en fonction des conditions d'élevage et du milieu, chargements et impact sur la végétation, dynamique des espèces d'intérêt patrimonial, coût de la gestion d'un milieu donné selon les objectifs recherchés. Elles pourront contribuer non seulement à la mise en place de plans de gestion dans d'autres sites protégés mais aussi à la définition de modes de gestion économes de multiples types d'espaces confrontés à la déprise.

Le protocole de suivi est simple. Le gestionnaire recueille à chaque campagne :

– les données zootechniques : prophylaxie, soins, maladies, poids et notes d'état corporel aux périodes de mobilisation et de reconstitution des réserves corporelles, reproduction...;

– les données relatives aux parcelles : caractéristiques, calendrier d'utilisation et chargements, végétation dominante, espèces remarquables et état de la végétation avant et après pâturage selon des critères simples (refus, floraison, aspect et hauteur d'herbe) ;

– les données économiques de la gestion par le pâturage : investissements, produits, charges.

Chaque gestionnaire encode les données recueillies sur un logiciel spécifiquement développé pour le réseau E.S.P.A.C.E. Cette base de données est aussi un outil d'aide à la conduite du troupeau. Un module de centralisation pour une exploitation statistique des données de l'ensemble des sites est en cours de réalisation.

Afin d'élargir cette recherche, des études prospectives sont menées parallèlement. L'une, sur la valorisation économique des produits issus de ces élevages, vient de s'achever l'autre, sur les races rustiques potentiellement utilisables pour assurer l'entretien des milieux difficiles, est en cours de réalisation.

4. LA COMMUNICATION

Le réseau E.S.P.A.C.E. présente périodiquement ses résultats et informations dans un bulletin : *le Pique-bœuf*. Des publications dans des revues spécialisées sont également programmées. Un colloque de restitution des travaux sera organisé en 1999.

5. LES PARTENAIRES

Le programme E.S.P.A.C.E. (1994-1999) est coordonné par la Fédération des Parcs naturels régionaux. Il est cofinancé par le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, l'Office national de la chasse et la Commission européenne (LIFE) et Réserves naturelles de France. L'Institut de l'élevage, l'Institut du Cheval, l'INRA-SAD, la Station biologique de la Tour du Valat et l'APCA participent au suivi méthodologique. Les gestionnaires des sites assurent les suivis sur le terrain.